

L'herrier, Et.

074  
A694

# LA ARGUS, JOURNAL ELECTORIQUE.

OMNIA EXSEQUI DECET.

VOL. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, le 20 SEPTEMBRE, 1826.

[N°. 4.

IMPRIME' ET PUBLIE'  
PAR  
**LUDGER DUVERNAY,**  
Rue Royale.

*Le Prix de la Souscription est de CINQ Chelins, pour Trois Mois de publication, outre les frais de Poste, payables, à demander, dans le cours des trois mois. On donnera place, dans ce Journal, aux Avertissements, dans l'une et l'autre langue, à des prix très-raisonnables.*

— \* \* \* —  
*On peut s'abonner chez —*

Messrs. Neilson & Cowen, { ... à ..... Québec,  
Et chez Mr. F. Lemaitre, { ... à ..... Québec,  
Mr. Charles B. Pasteur, { ..... Montreal,  
Et Mr. James Lane, { ..... Montreal,  
Mr. Louis Gonzague Nolin, .... L'Assomption,  
Mr. H Olivier, .... Berthier,  
Mr. T. L. Chalon, .... Riviere du Loup,  
Mr. Jean Chaurette, .... Yamachiche,  
Mr. Louis Marcoux, .... Vauvert,  
Mr. Guillaume Smith, .... La Baie, tagne, nous permit de nous glorifier d'être les plus libres et les plus heureux sujets.

(POUR L'ARGUS.)  
(CONCLUSION.)

*Mr. l'Editeur,*

JACQUES II qui semble destiné pour nous offrir un exemple d'une chute sans pareille, nous avons, à l'exemple de nos vainqueurs, par sa politique mal concertée, amena la retraite des plus grands avantages. rupture de tous les liens par lesquels le peuple tenait au trône. C'est avec raison que Delolme avance "que ce fut un dé- placement légal qui ne changea que la per- somme du chef, comme si c'eût été une lorsque je me persuade qu'ils diront avec réception qu'ils ont faite à mes remarques, je reçus avis d'un de mes amis ici, qu'une suite naturelle et prévue des principes du moi, que l'on ne peut jamais trop lire et Rivière, tendant à détruire mon caractère. Je prie les lecteurs de me pardonner, si je leur ai répété ce qu'ils savent depuis longtemps. J'augure favorablement de la réception qu'ils ont faite à mes remarques, je reçus avis d'un de mes amis ici, qu'une science qui nous touche de si près, notre rien de plus à cœur que de me justifier. Ensuite, les principes fondamentaux de la terre moral. Je descendis aussitôt, n'ayant rien de plus à cœur que de me justifier. Je suis ici le Samedi, le Dimanche et le Lundi, et c'est alors que je suis que l'on va toujours réclamé la couronne, de dis- extraits ou remarques historiques, mais il disait que j'étais endetté envers le gouvernement, en de larges sommes d'argent. Je suis ici le Samedi, le Dimanche et le Lundi, et c'est alors que je suis que l'on penser de l'effet des lois. Ce fut alors que les sujets eurent le droit de présenter plusieurs, ce qu'ils ont peut-être perdu de vue depuis longtemps. Si d'ailleurs, ces re- marques ne suffisent pas pour donner une idée de ce qu'il est important de ne pas oublier dans les circonstances où nous nous trouvons, je m'efforcerai de traiter plus au long, ce qui me paraîtra le plus essentiel.

Nous pouvons donc réduire à trois époques frappantes, l'histoire de la constitution d'Angleterre. L'accord de la grande charte par le roi JEAN en 1215, elle tragique, les bornes du pouvoir du roi. Sous Edouard I, l'origine des Communes en 1295 et le statut de *tallagio non concedendo*, elles virent quelques barrières. Mais en 1688, "la Révolution," dit Delolme, "acheva de fermer l'enceinte." C'est à cette époque, continue ce célèbre écrivain, "que se posèrent les grands et vrais principes des sociétés. Par l'expulsion d'un roi violateur prononcé sur le hustings, Mardi le 12 de titulation, tramait le projet de me perdre,"

de ses sermens, la doctrine de la résistance, Septembre courant. Ce ne sera pas autre chose que le squelette du Discours prononcé par C. R. Ogden, Esq., Solliciteur Général de la Province du Bas-Canada, à l'élection des Trois-Rivières, Mardi, 12 Sept. 1826.  
*Messieurs les Electeurs,*

C'est aujourd'hui le jour de votre liberté, c'est aujourd'hui que vous allez choisir qui bon vous semblera, pour vous représenter au Parlement. Quoique je n'aie pas eu l'honneur de vous représenter la dernière fois que j'ai réclamé vos suffrages, néanmoins la conviction que mes services pendant dix ans, auraient sur vous l'effet de vous engager à m'accorder le même honneur, m'a induit à vous demander encore une fois de me choisir pour votre représentant. Mon absence, Messieurs, lors de la dernière élection, m'ayant privé de m'adresser à vous en personne, je crus devoir charger un de mes amis de le faire. Les efforts de ceux qui me soutenaient furent inutiles, et malgré cela, jamais je ne perdis de vue vos intérêts. A peine eu-je appris

qu'une mort prématurée, vous avait enlevé votre honorable membre Mr. Ranvoyzé, je descendis immédiatement de Montréal dans la vue de m'assurer si vous m'éliriez encore. Je m'adressai à chacun de vous en particulier, et je puis le dire, je n'ai été refusé par personne, vous le savez tous.

Je crus dès lors mon élection certaine et je m'en retournai à Montréal où des affaires sujets. L'établissement de la Chambre d'Assemblée remonte à cette époque la plus remarquable dans l'histoire politique du Canada. Telle a été la suite de tous les différens changemens opérés en Angleterre, et dont par sa politique mal concertée, amena la retraite des plus grands avantages. Je prie les lecteurs de me pardonner, si je leur ai répété ce qu'ils savent depuis longtemps. J'augure favorablement de la réception qu'ils ont faite à mes remarques, je reçus avis d'un de mes amis ici, qu'une suite naturelle et prévue des principes du moi, que l'on ne peut jamais trop lire et Rivière, tendant à détruire mon caractère. Je suis ici le Samedi, le Dimanche et le Lundi, et c'est alors que je suis que l'on va toujours réclamé la couronne, de dis- extraits ou remarques historiques, mais il disait que j'étais endetté envers le gouvernement, en de larges sommes d'argent. Je suis ici le Samedi, le Dimanche et le Lundi, et c'est alors que je suis que l'on penser de l'effet des lois. Ce fut alors que les sujets eurent le droit de présenter plusieurs, ce qu'ils ont peut-être perdu de vue depuis longtemps. Si d'ailleurs, ces re- marques ne suffisent pas pour donner une idée de ce qu'il est important de ne pas oublier dans les circonstances où nous nous trouvons, je m'efforcerai de traiter plus au long, ce qui me paraîtra le plus essentiel.

En attendant, agréez les remerciemens et civilités d'un CITOYEN.

AU RÉDACTEUR DE L'ARGUS.  
MONSIEUR,

Justice à tous : — Voilà ma devise.

Vous ne serez donc pas étonné que je n'ai communication. Je vis donc que John Neilson, ce menteur de John Neilson, ce mérito, ce que les notes que j'ai prises, m'ont menteur public, cet homme qui veut bousculer les grands et vrais principes des sociétés. Par l'expulsion d'un roi violateur prononcé sur le hustings, Mardi le 12 de titulation, tramait le projet de me perdre,

